



Onet le Château, le 10 juin 2021

A L'ENSEMBLE DES CLUBS AVEYRONNAIS

Objet : 53^{ème} Assemblée Générale des Clubs du District Aveyron Football

Monsieur le Président,

Je vous convie à assister à la 53^{ème} Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Clubs du District Aveyron Football qui se déroulera le :

VENDREDI 25 JUIN 2021 à 19H15
A la salle « La Doline » à SEBAZAC (46 Avenue Tabardel)

L'ordre du jour sera le suivant :

19H15 – Accueil des Clubs

- Accueil de M. Pierre BOURDET, Président du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL ;
- Allocution de M. Marc GUITARD, Président du Club de SEBAZAC ;
- Allocution de Mme Florence CAYLA, Maire de SEBAZAC.

19H30 – Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Appel des représentants des Clubs (Quorum) ;
- Allocution de M. Pierre BOURDET, Président du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL ;
- Adoption du Compte Rendu de la 14^{ème} Assemblée Générale Financière d'hiver du 21 novembre 2020.

19H45 – Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modifications des Statuts du District Aveyron Football.

20H00 – Reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport Moral et d'activités du Secrétaire Général, Jean-Marc ANSELM I ;
- Questions sur le rapport Moral et d'activités ;
- Vote du Rapport Moral et d'Activités ;
- Budget Prévisionnel 2021/2022 ;
- Questions sur le Budget Prévisionnel 2021/2022 ;
- Vote du Budget Prévisionnel 2021/2022 ;
- Présentation des évolutions de nos Championnats Seniors Masculins et Jeunes ;
- Présentations et vote des modifications de Règlements ;
- Election membre coopté ;
- Présentation des Vœux proposés par les Clubs ;
- Points divers ;
- Allocution des Personnalités invitées ;
- Clôture de la 53^{ème} Assemblée Générale du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL ;
- Remise des récompenses.

Nous rappelons que le port du masque est **obligatoire**, le gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle.

Pour une meilleure organisation, et afin de respecter le protocole sanitaire, nous vous invitons à vous inscrire via le formulaire en ligne (voir lien en bas du mail) à raison de 2 personnes par Club maximum **avant le 22 juin 2021**.

En raison de la crise sanitaire et en toute responsabilité, il n'y aura pas de repas pris en commun à l'issue de la réunion.

Bien Cordialement,

Le Président,
Pierre BOURDET.